



Centre de Formation Continue

Espace André

401 B chemin des Plantades, 83130 LA GARDE

Téléphone 04 94 58 58 22 - 04 94 14 64 08

Messagerie formationcontinue@ifpvps.fr

Internet www.ifpvps.fr/formation-continue



Le Centre de Formation Continue de l'IFPVPS
répond aux exigences DataDock



Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé

N° de déclaration d'activité 93.83.04918.83
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Formation aux gestes et soins d'urgence – Niveau 2

Formation initiale

FORMATION CONTINUE



FORMATION CONTINUE

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médicale
- Prendre en charge une situation d'urgence seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales française de bonne pratique

Contenus de la formation

La formation conduisant, après validation, à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 comporte trois modules :

1. Un module, d'une durée de dix heures, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant :
 - d'identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée, au quotidien ;
 - d'alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés ;
 - d'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
 - d'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ;
 - d'arrêter une hémorragie externe ;
 - d'identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...) ;
 - de mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
 - d'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ;
2. Un module, d'une durée de sept heures, sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences potentielles permettant :
 - d'identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats ;
 - d'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
 - d'appliquer les règles élémentaires d'hygiène ;
 - en l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;
 - prendre les mesures pour la prise en charge adaptée d'un traumatisme (matériel d'immobilisation, retrait éventuel d'un casque de motocyclette) ;
 - d'effectuer ou faire réaliser un relevage et un brancardage ;



FORMATION CONTINUE

- prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné ;
 - d'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
3. Un module, d'une durée de quatre heures, sous forme d'un enseignement théorique et pratique relatif aux risques collectifs permettant :
 - d'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement) ;
 - de participer à la mise en œuvre des dispositifs d'organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles (dispositif ORSAN) ;
 - de s'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours et du plan blanc ou du plan bleu, selon le rôle prévu pour la profession exercée ;
 - d'être sensibilisé aux risques NRBC-E et d'identifier son rôle en cas d'activation des dispositions spécifiques relatives aux risques NRBC-E du plan blanc, et les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques .

Public visé Les professionnels de santé mentionnés dans la quatrième partie du code de la santé publique

Durée 21 heures

Tarif Nous consulter

Calendrier En cours d'attribution

Intervenants Formateur AFGSU, Cadre de santé

Méthodes et moyens

- Formation réalisée en groupe de 10 à 12 personnes.
- Apports théoriques courts fournissant un arrière-plan simple, clair et solide à la pratique
- Ateliers de pratiques de simulation

Contact

formationcontinue@ifpvps.fr
04 94 58 58 22 - 04 94 14 64 08
www.ifpvps.fr/formation-continue